ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 JANVIER.

FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire.

VIII—Suite.

LES CAVALIERS.

—Bravo! — s'écria Régnier, — laissez-moi en arrière..... ce sont ses regards. Comme à fait son B.... on se touche!

Tandis qu'il s'écriait, en conséquence, Jacques s'approcha de Bois-Rosé, lui demanda ses dernières ordres.

—Je n'en aurais qu'un seul à te donner,—répondit-il,—mais je suis bien d'avance que tu ne t'y soumettrais pas,.... ce serait de prendre un peu de repos.

Pour toute réponse, le géant sourit, secoua la tête, et ressortit presque aussitôt.

Déjà Mathurin faisait son trou dans la litière, en fermant les yeux, bâillait à se démancher les mâchoires:

—Bonsoir, Raoul! Il me semble que j'aperçois le seigneur Morphée me versant ses pavots. Morphée.... Bonne nuit, Raoul!

Et le poète se tarda pas à ronfler, en digne élève du capitaine Vandrezum.

Bois-Rosé s'étendit à son tour sur la fougère, et, par une prière fervente, se plaça d'abord sous la protection de Dieu. Puis, dans cette vague somnolence qui pourrait s'appeler le crépuscule du sommeil, il évoqua la pâle image de la dame de Criquebœuf.... le souvenir consolait Andrée.... de sa chère Andrée.... et, comme bercé par l'espérance de la revoir et rêvé, il s'endormit avec un sourire.

Durant quelques heures, ses songes furent ceux que n'a les est choisis lui même au sortir de la porte d'ivoire. Mais tout à coup, cet horizon couleur de rose se voila de sinistres ténèbres, qui traversèrent toutes sortes de personnages plus sinistres encore: Villars, Crillon, le capitaine du Goëland, Jacques lui-même, mais Jacques infidèle à son maître et le menaçant d'un poignard.

Il avait là, suspendu dans l'espace et planant au-dessus de sa tête [illegible]

[illegible]

—Qnoi? — murmura Jacques étonné, — vous ne dormez plus?

—Depuis déjà quelques minutes, — répondit Raoul à voix basse,—et je t'ai vu rentrer ici par un étrange chemin. D'où viens-tu?

[illegible]

—Au.... reprit-il,—je voulais vous apprendre.... tôt ou tard. Mieux vaut peut-être que ce soit aujourd'hui.... car, enfin, je suis.... et tout serait perdu pour vous.

Raoul obéit, et sans que le moindre trouble se manifestât dans le sommeil de Mathurin.

Jacques saisit la torche, remonta lestement jusqu'à la voûte, et disparut dans une sorte d'ouverture cintrée sous laquelle Raoul ne tarda pas à le rejoindre.

Ce n'était plus la nature qui avait créé ce passage, c'était évidemment la main des hommes.

—Où sommes-nous? — demanda Bois-Rosé.

—Dans une secrète issue qui communique avec le vieux château d'Hennequeville. Elle a servi pour être de retour avant que nos compagnons se réveillent.

[illegible]

—Ah! mille tonnerres! [illegible]

—Tu! mais comment es-tu [illegible]

—Ah! voilà.... [illegible] Deux olifants [illegible]

—Pour éviter la contrefaçon [illegible]

[illegible]

Tout en donnant d'une voix précipitée ces quelques explications, Jacques avait retrouvé parmi les décombres la torche qui brûlait encore, et, sous les broussailles, le levier à l'aide duquel il soulevait la dalle. En un tour de bras, l'escalier fut découvert et promptement descendu par Raoul sur les pas de son fidèle serviteur éclairant le chemin.

La crypte était de peu d'étendue, très basse et soutenue par six lourdes colonnes d'une architecture grossière.

Pour seul ornement, au milieu, une grande pierre tombale exhaussée seulement de quelques pouces, et sur laquelle une longue épée à deux mains, fortement incrustée dans le marbre.

Ainsi que le servait Raoul, c'était le tombeau d'Honnecourt, écuyer du duc Robert le Diable, et jadis renommé pour sa bravoure.

—Oh! oh! — dit Jacques, — le commandeur à bien choisi l'endroit. Personne à dire Rosé à la tombe n'oserait toucher à ce tombeau. Le fantôme même du vieux chef normand garde son trésor, et c'est trop juste.... entre pillards!

Au centre de la croix que formait la garde de l'épée se trouvait une large escarboucle qui, sous le feu de la torche, jetait dans la pénombre de la crypte une lueur vraiment infernale.

Le pouce de Jacques Gauthier s'appuya sur ce joyau.

On entendit aussitôt le bruit d'un ressort qui se détend, et vers l'extrémité inférieure du sépulcre, une petite porte, dont il était impossible de soupçonner l'existence, s'ouvrit tout à coup, démasquant une serrure.

Dans cette serrure, Jacques introduisit une clef qu'il portait sous son pourpoint; il l'y tourna plusieurs fois.

Un grand cliquetis de ferrailles eut lieu dans les profondeurs du tombeau. On eût dit que le vieux guerrier scandinave se réveillait en grinçant de colère.

Puis, avec l'aide des deux mains de Jacques, la lourde plaque de marbre commença à tourner comme sur un pivot qui seul la maintenait encore à sa partie supérieure.

Le gigantesque tombeau se trouva donc dévoilé dans toute son étendue.

Il était presque entièrement rempli de pièces d'or, de vases précieux, de bijoux et de pierreries.

Le Gauthier reprit sa torche, et lui fit jeter ses plus vives flammes sur la portion de la surface de ce prodigieux amas de richesses dans lequel son autre bras plongeait et replongeait jusqu'au coude.

—Eh bien! — disait-il, — [illegible]

—Eh bien! maître, que vous semble? Vous trouvez-vous assez riche?

Raoul, après un premier éblouissement, répondit:

—Ainsi, Jacques, tu connaissais depuis longtemps ce trésor, et tu dormais à côté, pauvre et tranquille, sans en distraire, sans même en distraire une obole.

—Tiens! fit naïvement le Gauthier, — quel beau mérite y a-t-il à cela.... puisque ce n'était pas moi,—puisque je vous l'avais destiné dès le premier moment.... puisque je vous le donne.

De quel droit?

Cette fois Jacques ne trouva rien à répondre.

Tandis qu'il tourmentait son épaisse crinière, Bois-Rosé poursuivit:

—Est-ce que tu t'en achètes de nouvelles? [illegible] loyal Jacques.... il n'est jamais permis de s'attribuer le bien d'autrui, et ce bien-là est celui d'un voleur.

—Alors, à qui donc reviendrait tout cela?

A ceux auxquels on l'a volé.

—Où les retrouver? Où sont-ils? Dispersés, disparus, exterminés peut-être. Et d'ailleurs, voyez.... voyez, c'est presque tout guinées d'Angleterre et doublons d'Espagne!

—Qu'importe! D'après la vieille loi de notre pays, tout trésor trouvé dans une terre française appartient au sol de France. Enferme ce tombeau, mais garde cette clef. Nous reviendrons plus tard.

Non sans quelque hésitation, le Gauthier se résigna enfin à obéir, mais ce renfoncement, avec la regret.

—Alors, maître, décidément vous ne voulez pas?

—Je ne t'en remercie pas moins, ajouta Raoul, [illegible]

—Dieu vous entende!—soupira Jacques [illegible] des jours meilleurs.

—Ainsi, — demanda Raoul, — nous partons maintenant sous les ruines?

—Oui.... mais dites-moi, ne venez-vous pas m'entendre au bruit, comme le hennissement d'un cheval?

—Nullement. Et d'ailleurs, c'est presque impossible. Voici plus d'un siècle que le manoir est inhabité. Aucun chemin n'y conduit plus et ses débris inspirent une si grande terreur dans le pays que c'est tout au plus si, de temps en temps, un gardeur de chèvres s'y hasarde.

N'importe! nous voici presque arrivés.... Hâtons-nous.

Jacques ouvrit une lourde porte, sans doute établie par lui-même afin d'éviter une surprise. Mais c'était vraiment excès de précaution, car il fallait traverser encore plusieurs galeries et souterrains obstrués par les écroulements, et y découvrir un chemin semblait impossible.

Tous deux enfin le débouchèrent dans l'ancienne chappelle du château, derrière le maître-autel, non loin du tombeau de la porte de l'église.

La toiture était tombée, entraînant dans sa chute une partie des murailles. Plus de vitraux aux vieilles ogives ruinées, mais elles restaient encore debout, parfois même suspendues comme par un miracle d'équilibre et formaient même des arceaux complètement tapissés de lierre.

Leurs fûts nervurés sur la pourpre éblouissante d'un magnifique coucher du soleil.

—Est-ce de ça que nous avons affaire?—questionna Bois-Rosé.

—Pas précisément,—répondit Jacques.... c'est dans la crypte.

Et déjà dans cette hâte qui prenait le chemin, lorsque tout à coup, se rejetant en arrière, il étendit le bras vers le porche. Deux cavaliers y trouvaient attachés.

Leur race, leur harnachement, tout indiquait des montures de gentilshommes.

—Que signifie? — demanda Raoul qui, sur le geste impératif de Jacques, se rejeta derrière l'autel.

—Nous allons, le savoir,—répondit-il, en allant s'y blottir à son tour—écoutez.... regardez....

Un bruit de voix se faisait entendre vers les dalles mêmes du chœur.

L'une d'elles, se soulevant avec lenteur, démasqua l'orifice d'un escalier.

Nos deux amis agenouillés, accroupis derrière l'autel, pouvaient tout voir sans être vus.

Le vague obscurité de crépuscule commençait à se répandre parmi les ruines.

De l'autre côté de la dalle, maintenant presque debout, ils s'aperçurent encore qu'une main soutenait une torche.

Cette torche fut rejetée au loin, parmi les décombres. Puis l'homme se retourna, pour ranger de côté la dalle.

Un cri faillit s'échapper des lèvres de Bois-Rosé. Cet homme, c'était le commandeur de Crillon.

Déjà la tête du second cavalier commençait à surgir de la crypte. Celui-là, c'était l'amiral de Villars.

—Superbe!—dit-il avec une certaine nuance ironique:—je vous rends les armes, commandeur.... mais du diable si je vous aurais cru susceptible d'une aussi splendide économie. Ce que vous venez de me montrer là, c'est le trésor de Nicolas Flamel ou de Jacques Cœur.

—Ce sont tout simplement les dépouilles de la basse Normandie, — répliqua Crillon,— me trouvez-vous digne maintenant de devenir votre gendre?

—Halte-là, s'il vous plaît, Andrée n'est que ma filleule.

A cette repartie quelque peu hautaine de l'amiral, Bois-Rosé fit un brusque mouvement. Le voile vedait de tomber de ses yeux; il comprenait maintenant pourquoi ce misérable avait tenté de le faire disparaître, il allait d'ailleurs sur lui.

Le vigoureux poignet de Jacques le retint fort à propos.

Crillon n'est encore occupé du péril qu'il venait de courir, car, souriant de son hypocrite et bienveillant sourire, il poursuivit:

—Votre filleule, soit! Vous voyez que je ne vous mentais point, et que devenant ma femme, elle serait riche comme une reine.

Brunsca, de plus en plus gonflée dans sa froide dignité, répondit:

—Une reine d'Yvetot! N'avez-vous point des prétentions à cette couronne?

—Non seulement des prétentions, mais des droits, et que je compte faire valoir avant peu,—précise Crillon, tout en replaçant la dalle à l'aide d'un levier qu'il alla prendre et recacher parmi les broussailles.

Ces dernières mots avaient frappé l'esprit de Raoul. Bien que sans aucun motif, mais bien que sans s'en comprendre encore, il pressentait un nouveau sujet de lutte, et s'étonnait en lui-même de l'épopée de son fatal, qui semblait établir entre lui la destinée de cet homme et la sienne.

Le commandeur se résumait ainsi:

—Donc la fortune et le titre d'un roi, une cour dans les beaux-villes de Honfleur et de Fécamp, votre même ma seigneurie de Tancarville.... que vous voudriez bien ne laisser le Roi de Normandie, mon beau-père.... car je ne doute pas que vous ne soyez enfin les dernières propositions de l'Espagne.

Pour se donner le temps de méditer une réponse à cette double insinuation, Villars alla chercher son cheval. Puis, tout en s'apprêtant à remonter en selle:

—Commandeur,—dit-il,—avant de disposer de la main de ma filleule, c'est elle-même que je consulterai tout d'abord. Avant de consentir au morcellement de la France, fût-ce même à mon profit, j'attends, vous le savez bien, le retour de mon vieux Desportes. Pas aussi, ce n'est que demain soir, au Havre, que je puis faire connaître ma réponse au roi d'Yvetot, ma réponse au roi d'Espagne.

Et, sans attendre l'effet de cette réponse au lendemain, il lâcha la bride à sa monture, qui partit au galop.

Crillon ne tarda pas à le suivre, mais non sans qu'un vif dépit fût grimacé sur ses traits, en ayant vu cette menace murmurée.

—Oh! ce Desportes...... ce Villars...... il faudra bien qu'ils en passent par ce que je veux, ou sinon....

Le reste se perdit dans le bruit de la course du cheval à travers les ruines.

Bois-Rosé, de plus en plus songeur avait murmuré tout bas:

—Desportes! C'est l'onde de Mathurin. Encore un fil entre mon avenir et les projets de cet ambitieux Goudeault!

Durant ce temps-là, rampant sans bruit comme une bête fauve, Jacques était allé regarder au fond de la chapelle.

Déjà les deux cavaliers disparaissaient dans le lointain.

VII

LES CHEVEUX.—Suite.

Après quelques minutes d'attente, Gauthier revint auprès de Raoul:

—Eh bien! mon jeune maître, que vous en semble, avez-vous compris?

—C'est assez clair,—répondit le jeune homme avec le flot éclat d'une indignation trop longtemps contenue,—une seule, c'est un misérable.... Ce cadavre sur son regard pendant vers Andrée.

—Oui, vous en crevèrent les yeux, s'il ne lui tuait.... interrompit Jacques [illegible]

SPECTACLES.

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Gouvernaux-Lescuyer et Directeurs.

MARDI, 30 janvier 1866—Sixième soirée de souscription. Pour la première fois [illegible] de GRAND OPERA de [illegible] LA FAVORITE [illegible]

MERCREDI, 31—Relâche [illegible] JEUDI, 1er février—LA FAVORITE—VENDREDI, 2 février—[illegible]

Chef d'orchestre...... Sig. P. Rossi.

N. B.—Le comptoir des places [illegible]

Nouveau Théâtre de l'Opéra.

Gustave Gouvernaux-Lescuyer et Directeurs.

Compagnie Lyrique et Dramatique Française.

MARCELIN ALHAIZA......Directeur.

[illegible]

PRIX DES PLACES.

[illegible]

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell...... Directeurs et Propriétaires.

Lundi, Mardi et Mercredi,
29, 30 et 31 janvier 1866.

NOUVEAUX ARTISTES
ET
NOUVELLES SENSATIONS!

Début, à la Nlle-Orléans, de l'ENFANT PRODIGE,

EL NIÑO EDDIE,

le petit Blondin,

ET DE

M. JAMES MELTON,

le célèbre Paillasse.

A la demande d'un grand nombre d'habitués, la comique pantomime [illegible]

LE REFUGIÉ,

[illegible] POUR DE PLUS.

[illegible]

SIX SPECTACLES DIFFÉRENTS.

[illegible]

Théâtre St-Charles.

MARDI SOIR, 30 JANVIER.

JACK CADE, tragédie. M. EDDY et Mlle IRVING [illegible] PAUL JONES THE PILOT, drame. Mr. [illegible] POPE [illegible]

Théâtre St-Charles.

MARDI GRAS.

UN GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ aura lieu à ce Théâtre, le soir du MARDI GRAS, [illegible]

AUCUNE DAME N'Y SERA ADMISE SANS INVITATION.

[illegible]

AU CONTROLE DU THEATRE.

[illegible]

Musée et Institut Zoologique

DE BURRELL & PRESCOTT,

[illegible]

LA NATURE DÉVOILÉE

—A la—

SUCCURSALE DU MUSÉE D'ANATOMIE DE NEW-YORK,

Rue ST-CHARLES, Nos 40 et 42,

[illegible]

Compagnie du Musée d'Anatomie de New-York.—Rue St-Charles, Nos 40 et 42.

ON peut se procurer quatre lectures [illegible]

Grand Bal Paré et Masqué.

[illegible]

DIRECTEURS:

John Dubaisson, J. A. Hess, A. Simonin, A. Marie, G. Fénelon, C. M. Richards, J. Gilmore, J. Gould, C. Keller, C. Carlisle, A. Clessner, M. C. Fall, L. E. Avril, L. [illegible], J. White, M. Lehmann, J. A. [illegible]

J. Dubaisson, R. Genin.

Le Comité d'Invitation se réunira tous les lundis et jeudis [illegible]

Prix du Billet, $5.

RAPHAEL BELTRAN,

[illegible]

Vieille-Levée No. 431, entre les rues Bienville et Conti,

SUCRE, Mélasse, Porc, Graisse, Farine, &c., constamment en mains, en lots à la convenance des acheteurs.

Expéditeur des steamers anglais et américains, [illegible]

LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.

Ces steamers partiront de Liverpool tous les MARDIS et de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS.

	tonneaux.	capitaines
LOUISIANA	1824	R. [illegible]
MISSISSIPPI	1711	J. [illegible]
FLORIDA	1697	J. [illegible]
MISSOURI	1650	[illegible]
KANSAS	1652	[illegible]
ALABAMA	1839	W. M. J. [illegible]
GEORGIA	1681	[illegible]
CAROLINA	1681	[illegible]
BOLIVIAN	1798	R. F. F. [illegible]

Prix passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $135; [illegible]

Wm. HUNTER & Co,
rue Carondelet, No 41.

POUR LIVERPOOL.

[illegible] et à La Havane et à Queenstown.

Le steamship

GAMBIA.

[illegible] FLORIDA, SAMEDI, 17 février.

[illegible]

Wm HUNTER & Co,
41 rue Carondelet.

POUR MATAMOROS.

Le steamer

PIZANO,

[illegible]

EDW. J. FORSTALL & FILS,
rue Carondelet, No 39

POUR NEW-YORK—Directement.

Compagnie de Cabotage.

Départ, JEUDI, 1er février, à 6 heures du soir.

POUR NEW-YORK,

Le steamer FLAG,

de 1re classe, capitaine Brown,

[illegible]

Premières chambres.................$50
Secondes chambres..................$30

Pour fret ou passage, s'adresser à
G. L. LAUGHLAND,
Rue des Magasins, No 34.

Le FLAG sera suivi de [illegible]

D. H. CARRINGTON, Esq., Agent.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires

Le CREOLE, steamer à basse pression.

Part, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir.

POUR MOBILE et les ports intermédiaires.

[illegible]

PETER MARCY, Agent.

[illegible]

DÉPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—[illegible]

[illegible]

JNO. F. STEVENSON, Agent,
Pont Levée, No 1.

POUR OPELOUSAS.—Départ, tous les SAMEDIS, [illegible]

PAQUEBOT REGULIER DE MINDEN.—[illegible]

CELLOS, ALLARD & GOODWYN, [illegible]

POUR LES ATTAKAPAS.—[illegible]

SMITH & PROOT, agents.

Par suite de la crue, le steamer IRENE reprendra ses voyages hebdomadaires réguliers.

[illegible]

J. J. FAGAUD, agent.

POUR LES ATTAKAPAS—Départ. MERCREDI, 31 courant, [illegible]

J. B. FAGAUD, agent.

POUR LES ATTAKAPAS.—[illegible]

COMMAUX & SURLA, Agents.

Pour les Atakapas.

Avec le grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et des Opélousas.

Le beau bateau à vapeur INGOMAR, [illegible]

E. MONTAGNE Jr.
A. L. TERTROU,

Ligne du Grand Chemin-de-Fer des Opelousas et de l'Ouest.

[illegible]

SMITH & PROOT, agents.

BAYOU SARAH.

[illegible]

TITUS & GWARTNEY,
3, rue Tchoupitoulas.

BAYOU LAFOURCHE.

PAQUEBOT de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche.—Le bateau BELLE IDA, [illegible]

TITUS & GWARTNEY, 3 Tchoupitoulas

[illegible]

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

[illegible]

GEO. L. HOUSE & BRO, agents,
rue de la Commune, No 23.

MALADIES SECRÈTES.

M. GAUDOT, Pharmacien de l'école de Paris, [illegible]

Copahu et Injection du Dr Ricord.

[illegible]

E. GAUDOZ
rues Conti et Bourgogne

PERKINS & FRIEDLANDER,

Importateurs d'articles de Modes, de Bonneterie, Lingerie, Mouchoirs, Rubans, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.

189..............RUE DU CANAL.................189

Au premier, au-dessus du Bank.

PEPSINE BOUDAULT

[illegible]

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission officielle dans les Hôpitaux de Paris, témoignent de son efficacité digestive toujours [illegible]

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Flatuosités, Diarrhées et dans les Vomissements de la Grossesse, sous formes variées de Sirop, Vin, Pastilles, Prises, [illegible] Véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

ELIXIR DIGESTIF

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature.

Dépôt général à Paris: Chez HOTTOT, Pharmacien, Succ de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillot, Déloche, Louis Castel, Pères et dans toutes les bonnes Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

BANDAGES A VIS DE PRESSION

ET A BELIÈRE

Le seul qui ait obtenu de grands résultats jusqu'à ce jour; au moyen de cette vis de pression, la pelote peut elle-même donner à la pelote plus ou moins de volume, [illegible] La BELIÈRE sert à donner de l'inclinaison à la pelote, [illegible]

BANDAGES à brisures à pont et pivot excentrique approuvés supérieurs à ceux anglais et autres par l'Académie impériale de Médecine de Paris.

Maison BURAT & Cie, médecin chirurgien-herniaire de la Marine impériale; LORIOL, bandagiste-herniaire, et ancien associé, RUE MANDAR, 12 et 14, PARIS. Médaille à l'Exposition de Londres, la seule décorée à cette industrie.—Dépôt à la Nlle-Orléans chez M. DUCONGÉ, pharmacien-droguiste.

QUINA LAROCHE

Médaille d'or & Prix de 16,600 fr.

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion complète des principes des trois quinquinas. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies: il modifie très vite l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit, et toutes les affections fébriles.

QUINA LAROCHE iodé; dito ferrugineux.

DÉPÔT à PARIS, 15, rue Drouot.

NLLE-ORLÉANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez M. DUCONGÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

H. GALANTE ET Cie,

28, Place Dauphine, à Paris.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

APPAREILS CHIRURGICAUX

en caoutchouc galvanisé.

BANDAGES, ORTHOPEDIE, &c.

Maison recommandable par sa fabrication, ayant obtenu des médailles aux Expositions de Londres, Paris, Porto, &c. — Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé.

EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR HÉNOQUE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

MÉD. DENTISTE HONre DE L'EMPEREUR FRANÇAIS

Seul Fournisseur de SA MAJESTÉ pour son EAU DENTIFRICE

—Médaille d'Or.—

L'EAU DU Dr HÉNOQUE est recommandée [illegible] pour les soins de la bouche et la conservation des dents. [illegible]

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours [illegible] le docteur DEHAUT.

[illegible]

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nlle Orléans et Mobile.

POUR MOBILE.

Départ: MARDI, 30 janvier, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le beau steamer

FRANCES.

neuf et en fer, Commandant A. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Il ne sera plus reçu de fret après 3 heures et demie P. M.

Ligne de steamers à basse pression et à roue entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.

Départ, JEUDI, 1er février, à 8 heures du matin.

Le beau steamer

AUSTIN,

neuf et en fer, Commandant Wm. Sottenpaugh, [illegible]

I. C. HARRIS,

Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Le fret pour la Baie de Matagorda sera reçu au pied de la rue St. Joseph.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les grands et splendides bâtiments de cette ligne feront le service comme suit:

WASHINGTON	3204 tonneaux	900 chevaux.
LAFAYETTE	3204	900
EUROPE	3204	900
NAPOLEON III	presque terminé	1100
ST-LAURENT	en construction, grande force.	
FRANCE	"	"
VILLE DE PARIS	"	"

Départs de New York:

WASHINGTON, A. Surmont,..... vendredi 2 février 1866.
EUROPE, A. Duchesne,........ vendredi 2 mars 1866,

prenant des passagers de chambre seulement.

Prix du passage en or.

[illegible]

GEO. MACKENZIE,
Bureau transporté du No 7 au No 58, Broadway.
A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 9 rue Union.
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hotel.
Au Havre, chez William Iselin & Cie.

KREAS, MAYO & DORMAN,

(Successeurs de Magee & Kreas,)

No 6........Rue des Magasins.......No 6

A l'enseigne du Grand Cheval.

FABRICANTS et marchands de selles, harnais, [illegible]

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS!

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

[illegible]....RUE DU CANAL.... [illegible]

entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

JOHN HENRY, & CO.

121 & 123...Rue de la Commune...121 & 123

FABRICANTS

—ET—

MARCHANDS EN GROS

—DE—

BOTTES ET SOULIERS,

Destinés au commerce de la ville et de campagne.

121 & 123, rue de la Commune,

—Nouvelle-Orléans—

C. W. GOULD............... E. W. TAYLOR

WILLCOX & GIBBS

Machine à coudre,

PAT ENTRE LA VIRGINIE

Bureau principal: No 5 rue St Charles.

Quelques raisons pour lesquelles

Les Machines à coudre de Willcox & Gibbs SONT SUPÉRIEURES A TOUTES LES AUTRES.

[illegible]

No 5, rue St Charles.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

LA BANQUE des CITOYENS de la LOUISIANE vs ALEXANDRE TEMLFORD.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

VENTE DE SYNDICAT.

Par le Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Actions de Banque, Scrips, Réclamation et Jugement.

JULES A. BLANC vs SES CRÉANCIERS.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,911—En vertu d'un ordre de vente [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ADÈLE ADELAIDE MONTREUIL, épouse de P. E. WILTZ, vs son époux.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 18093 [illegible]

[illegible]

CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GRAINES DE JARDINAGE, de Landreth Récolte de 1865.

H. HAYNES a maintenant en magasin un grand assortiment complet de graines de jardinage de D. Landreth & Son, à Philadelphie. [illegible]

H. HAYNES, rue St. Charles, No. 166, au-dessus du théâtre St. Charles.

W. H. Johnson.........Jessee Denegre.........D. B. Penn

JOHNSON, DENEGRE & PENN

Fabricants de Coton

ET

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

[illegible]........Rue de la Commune........[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE.

[illegible]

Vente à l'Encan.

SUCCESSION D'ANDRÉ DESLONDE Sr, décédé.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47, coin Union.

MARDI, 30 janvier 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, en date du 28 décembre 1865, [illegible]

L'HABITATION connue sous le nom de "Belle Pointe" [illegible] paroisse St-Jean-Baptiste, [illegible]

—Egalement—

UN MORCEAU DE TERRE situé dans la Paroisse St-Jean Baptiste, [illegible]

—Egalement—

LA MOITIÉ INDIVISE D'UN MORCEAU DE TERRE situé dans la paroisse St-Jean Baptiste, [illegible]

TERMES ET CONDITIONS—[illegible]

Les actes de vente pardevant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Excellent emplacement pour une résidence de premier ordre.

Terrain d'un très grand prix, à l'angle des rues Esplanade et Remparts, Deuxième District.

Quatre terrains dans la rue de la Levée, Troisième District.

—et un—

Grand terrain entre les rues Victoire et Marigny.

Succession d'André Deslonde Sr., décédé.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,

J. B. WALTON, encanteur,

[illegible]

Propriétés dans le Troisième District.

CINQ TERRAINS, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, [illegible]

[illegible]

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

Rue St Charles, No 55,

Bureau de devant, au premier, entre les rues Gravier et Union.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention du public sur son Bureau de Prêts [illegible]

INSTITUTION

240, 242, 244....Rue Remparts......240, 242, 244

EXTERNAT ET INTERNAT.

M. L. A. DE MONTLUZIN a l'honneur de prévenir MM. les pères de famille [illegible]

VICTOR DUBOIS, Coiffeur,

58 Rue Royale, entre Bienville et Conti.

INFORME respectueusement ses nombreux clients et le public [illegible]

Guérison certaine des hernies

Bandages patentés, de White,

Pour hommes et pour femmes,

A vendre par

WM. DOHERTY,
Camp No 88 [illegible]

LAMBERT & COMMAGERE,

SUCCESSEURS DE

E. LAMBERT,

Importateurs et Marchands d'Eaux-de-vie françaises, vins, liqueurs étrangères et américaines.

[illegible]

BUREAU D'ASSURANCES

DE

HOLMES & BRO.

Rue du Camp, No 92 au premier.

ASSURANCES contre l'incendie, les risques de mer, de rivière, et des accidents de voyage.

Cette maison représente les solides compagnies suivantes:

INTERNATIONAL INSURANCE COMPANY DE NEW YORK.

Capital comptant.....................$1,000,000
Actif, plus de.........................1,200,000

NATIONAL INSURANCE COMPANY DE BOSTON.

Capital comptant et surplus..........$500,000

MM. HOLMES & BRO. sont également agents généraux pour tous les Etats du Sud de la Compagnie d'assurances du Voyageur, de Providence, R. I.

TRAVELLERS INSURANCE COMPANY DE PROVIDENCE, R. I.

Capital comptant.....................$500,000

[illegible]

G. L. Kouns & Bro.

(J. L. KOUNS. BEN. S. KOUNS.)

Marchands Commissionnaires.

[illegible]

BORNIO FRERES.

No77........BUSORAVIER........No77

Importateurs

DE PRODUITS DE CUBA,

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, [illegible]

Seuls agents, en cette ville,

[illegible]

"LA HONRADEZ!"

[illegible]

PAR JOHN C. BLOHM.

GRANDE VENTE

DE

MARCHANDISES SÈCHES.

PAR J. C. BLOHM, encanteur.

MARDI, trente du courant, à dix heures du matin, [illegible]

480 lots de marchandises de printemps, les meilleures qui aient jamais été offertes sur ce marché; [illegible]

[illegible]

TOURNÉ ET NEUBERGER

Belles Propriétés dans le 2e et 3e Districts.

PAR TOURNÉ & NEUBERGER.

MARDI, 30 du courant, à midi, à la Bourse des Encanteurs et des Marchands, il sera vendu—

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY.

Maison en bois à étage, dans la rue Dauphine, entre les rues Esplanade et Bagatelle

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau, Passage de la Bourse, No 17

[illegible]

Vente pour cause de départ.

DE

Beaux meubles de salon et de chambres à coucher—sortis des ateliers de Siebright

PAR C. E. GIRARDEY & Co.

Bureau, Passage de la Bourse, No 17

[illegible]

PAR WALTON & DESLONDE.

Maison cottage (chalet) et deux terrains dans la rue Brand, Deuxième District.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.

J. B. WALTON, encanteur,

Bureau, rue Carondelet, No 47

[illegible]

Cottage (chalet) confortable dans le Deuxième District, dans la rue Miro, près la rue Bienville

PAR J. B. WALTON & DESLONDE

J. B. WALTON, encanteur,

[illegible]

UNE PETITE MAISON DANS LA RUE Bienville, entre les rues Tonti et Rocheblave.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE

J. B. WALTON, encanteur,

[illegible]

PAR McCERREN & CO.

VENTE IMPORTANTE

—de—

PROPRIÉTÉS DE BATTURE.

Quatorze îlets de terre dans le Premier et le Deuxième Districts.

VENTE A L'ENCAN, POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE LA NLLE-ORLEANS,

PAR McCERREN & CO,

GEO. W. McCERREN, Encanteur.

[illegible]

TOUTE LA PARTIE DE LA BATTURE [illegible]

CONDITIONS—Un cinquième comptant, [illegible]

A. CARRIERE.

Négociant Commissionnaire,

Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.

23, Rue Bienville, Nlle-Orléans.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme DERON,

275..........RUE DAUPHINE..........275

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires.

ENTREPOT DE TAPIS,

No 19........RUE DE CHARTRES........No 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de [illegible]

A. BROUSSEAU.

POUR LE SUD.

Compagnie d'Emigration et de Produits.

71 Broadway, New-York, et 41 rue de Poydras, Nlle-Orléans.

Organisée dans le but d'introduire les Capitaux, les Artisans, et les Machines économiques dans les Etats du Sud.

CETTE Compagnie offre le vendre ou de louer des terres pour la culture du sucre, du coton, ou pour l'établissement de fermes; [illegible]

SAM. BARD,
Rue de l'Union, No 41, Nlle-Orléans

Compagnie de Navigation à vapeur entre la Nlle-Orléans et le Texas.

[illegible]

PIKE, LAPEYRE & BROTHERS.

SLARK, STAUFFER & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

QUINCAILLERIE,

FER, CLOUS, TOLE, CUIVRE, PEINTURES,

HUILES, INSTRUMENTS ARATOIRES, &c.

Rue du Canal, No 71, Nlle-Orléans.

Agents du Sheet Zinc Company et pour la vente de chaudières des meilleures fabriques.

A VENDRE.

EN magasin et en débarquement des navires Missouri, Franklin, [illegible]

COUTURIÉ BROTHERS,
38 coin, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER.

Vente par catalogue de 350 colis

MARCHANDISES SÈCHES

DE PRINTEMPS

PAR E. ROGER & CO.;

O. DELAN, encanteur.

MARDI, trente courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée:

350 colis marchandises sèches de printemps d'importation directe, choisis expressément pour le marché de la Nlle-Orléans, et comprenant—

[illegible]

Conditions libérales à la vente.

[illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

Vente spéciale de Bottes, Souliers et Chapeaux à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS.

R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, mardi, 30 janvier, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

249 caisses bottes pour hommes et enfants, souliers pour dames et pour enfants,

137 caisses chapeaux pour hommes et pour enfants.

Conditions—à la vente 30janv

Vente par ordre des Gardiens du Port

240 caisses d'huîtres à l'encan.

Par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nouvelle Orléans et pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur

[illegible]

VENTE PAR ORDRE DES GARDIENS DU PORT

52 balles coton en pitre, par ordre de et sous la surveillance des gardiens du port de la Nlle-Orléans, et pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

VENTE PÉREMPTOIRE DE

Porc mess, Jambons sucrés au sucre et Riz, en débarquement, au pied de la rue Conti—Vente à l'encan, pour clore une consignation.

PAR MONTGOMERY & BROS.,

R. M. MONTGOMERY, encanteur

[illegible]

VENTE PAR LES GARDIENS DU PORT.

Soixante feuilles de tôle, à l'encan, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port de la Nlle Orléans, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BRO,

R. M. MONTGOMERY, encanteur,

[illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ

Vente de meubles, armoires, lits, miroirs, vaisselle, ustensiles de cuisine, &c., &c., à cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur

[illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Une occasion rare pour un placement.

VENTE A L'ENCAN DU THEATRE DE L'OPÉRA DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

situé à l'angle des rues Bourbon et Toulouse, avec ses dépendances, tous les meubles, décors, la garde-robe, la bibliothèque et autres accessoires dudit Théâtre de l'Opéra.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Salle d'encan, 49 rue de Chartres.

JEUDI, 22 mars 1866, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

[illegible]

Théâtre de l'Opéra de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Termes et conditions.

[illegible]

PAR GARDNER SMITH & CO.

SUCCESSION DE THOS. F. GUION, No 25,824.

Grande vente, par catalogue, de tout le stock d'articles riches, à l'ancien local du défunt, au No 20 de la rue St Charles,

PAR GARDNER SMITH & Co,

GARDNER SMITH, encanteur,

Bureau, rue du Camp, No 90.

IL sera vendu à l'encan aujourd'hui jeudi 25 janvier, à 10 heures, au magasin No 20 de la rue St Charles, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

HABITATION A LOUER A BAIL,

à l'encan.

Par ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur

Bureau, Passage de la Bourse, No. 37.

JEUDI, 1er février, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera, au plus haut enchérisseur—

Le BAIL, pour un an, avec le privilège de deux autres années, [illegible]

[illegible]

Coton. Coton.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Encanteur—Bureau, Passage de la Bourse No 37.

MARDI prochain, 30 du courant, à midi, dans la rue Commerce No 45, [illegible]

20 balles coton nouveau.

[illegible]

BOIS DE CHAUFFAGE

de chêne, platane, frêne, olivier et cyprès.

2,000 CORDES à vendre en gros et en détail livrées à domicile, par

M. FRABEL, No 44 rue St-Charles.

Dépôt de bois encoignure Claiborne et Toulouse, en face du Vieux Bassin.

AUX FAMILLES—[illegible]

Victor Pesson,

MARCHAND DE GROCERIES EN GROS.

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS

Rue de la Vieille-Levée, No. 23,

NLLE-ORLEANS.

A VENDRE.

BOIS DE CÈDRE rouge, pour poteaux de barrières, [illegible]

W. C. COTTER.

LEON QUEYROUZE,

MARCHAND D'EPICERIES

Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, etc.

17...........Rue St-Louis...........17

Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Indiennes, Tissus, [illegible] Cotons blancs à chemises, [illegible]

PAR VINCENT & Co.,

W. F. VINCENT, Encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, No 36 de la rue de Chartres, il sera vendu—

[illegible]

380 colis et lots de marchandises sèches, étrangères et du pays, consistant en un assortiment complet de saison.

[illegible]

PAR HOFFMAN & MARKS.

GRANDE VENTE SANS RESERVE DE HABILLEMENTS, CHAPEAUX, BOTTES, SOULIERS, ETC., PEAUX DE VEAU FRANÇAISES.

PAR HOFFMAN & MARKS,

S. S. ZELNICKER, encanteur.

MARDI, 30 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, dans leur salle d'encan, au No. 26 de la rue de Chartres—

[illegible]

PAR FORSTALL & SPEAR.

Successions de JOHN KING et de CATHERINE KING, son épouse—No. 26,119.

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau 16 Passage de la Bourse.

SAMEDI 3 février 1866, à 5 heures P. M., il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Un Cab No 75
Un Cheval gris,
Un do
Un Lot d'Ustensiles de ménage.

[illegible]

Deux Ilets de terre, à Mandeville, paroisse St. Tammany.

PAR FORSTALL & SPEAR

PLACIDE J. SPEAR, encanteur

Bureau, No 16 Passage de la Bourse

SAMEDI, 3 février, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

[illegible]

Magnifique résidence de famille des plus confortable, faisant presque face à la rue de l'Esplanade!

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, encanteur,

Bureau No 16 Passage de la Bourse.

SAMEDI 3 février 1866, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

[illegible]

PAR E. M. JACOBS.

UNE OCCASION RARE.

Etablissement de Photographie, — Galerie, Vitrières et tous les ustensils

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

Passage de la Bourse, No 36

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Succession de HENRY RANTIFORD

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

PROPRIÉTÉ DANS LA RUE DU CANAL

PAR D. E. MORPHY, Encanteur

[illegible]

Succession de Joe Barry

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

PAR J. P. BOISSEAU.

GROCERIES. GROCERIES.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY.

Résidences sur la rue des Remparts et sur la rue Casacalvo.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Bureau, No 30 rue Carondelet.

[illegible]

Propriétés dans le Quatrième District, Alger et Gretna.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

SAMEDI, trois février, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

QUATRIEME DISTRICT.

[illegible]

A ALGER.

[illegible]

GRETNA.

[illegible]

TERMES ET CONDITIONS.

[illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur

Bureau, No 30 rue Carondelet.

[illegible]

PAR RENÉ GUTIERREZ.

Fonds de grocerie à l'encan. Ensemble avec le bail et les installations.

PAR RENÉ GUTIERREZ, Encanteur.

Bureau, No 94, rue de Chartres.

VENDREDI, 2 février prochain, à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Johnson et Quartier—

[illegible]

Beaux meubles [illegible]

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur,

Salle d'encan No 94, rue de Chartres.

MARDI, 30 du courant, à dix heures du matin, il sera vendu dans la maison rue Claiborne, [illegible] PIANO d'E. [illegible]

DEMANDE.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Succession de Louis Fouché, No 26691.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42.

VENDREDI, 2 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District [illegible]

[illegible]

Vente, à un long crédit, de Propriétés de prix faisant face aux rues Bassin, Franklin, St-Louis et Tremé.

PAR G. DE FERIET, Encanteur,

Bureau, rue Royale, No 42

JEUDI, 1er février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu les propriétés ci-après décrites—

[illegible]

Deux maisons neuves et confortables au coin des rues Orange et Johnson, Quatrième District.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau No 42, rue Royale.

[illegible]

Maison confortable, à basse, en briques, et Dépendances, à l'angle des rues Champs-Elysées et Girod.

PAR G. DE FERIET, Encanteur

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Maisons Nos 287 et 289 de la rue des Remparts entre les rues Hôpital et Quartier, touchant à la magnifique résidence de M. Alcide La Blanc.

PAR G. DE FERIET, Encanteur

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

Succession de Mme ROSA MARIGNY DE LIVAUDAIS

Vente positive et sans limite d'une Jolie Résidence bien finie, rue d'Orléans, No 83, entre les rues Dauphine et Bourgogne, pour opérer un partage.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Bureau, rue Royale, No 42.

[illegible]

VENTE A 12 MOIS DE CRÉDIT.

Succession de Juan Ygnacio de Egana.

—No 16,632.

PAR G. DE FERIET, encanteur

Bureau, rue Royale, No 42.

VENDREDI, 2 février 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, pour le compte de la dite succession, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

QUARANTE-UN ARPENTS DE TERRE, [illegible]

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Succession de Jean Amat.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, encoig. Passage de la Bourse et Bienville.

[illegible]

PROPRIÉTÉ RUE BOURBON No. 277,

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]

Vente pour cause de déménagement forcé.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible]